

**Discours d'introduction de Gérard DEPREZ,
Président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures**

Chers participants à la Conférence du groupe ADLE,

C'est un plaisir de pouvoir ouvrir, avec Graham Watson, cette conférence très importante organisée par le groupe ADLE sur les droits des personnes LGBT. Je remercie notamment Sophie In't Veld et Marco Cappato, mes énergiques collègues qui ont organisé cette conférence dans le cadre de la campagne du groupe ALDE sur l'égalité, de m'avoir invité à ouvrir les travaux avec Graham Watson.

Comme vous le savez très probablement, je suis non seulement membre du groupe ADLE, mais aussi depuis quelques mois **Président de la Commission du Parlement européen** chargée des questions liées aux libertés civiles, à la justice et aux affaires intérieures, de laquelle j'ai été membre pendant plusieurs législatures.

Une bonne partie des questions que vous allez aborder aujourd'hui **sont de compétence de cette commission**: la liberté d'expression et de manifestation, la liberté de circulation des citoyens et de leurs familles, les politiques anti-discrimination, la question de l'asile politique sont en fait étroitement liés à la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice que nous sommes en train de bâtir en Europe.

C'est une tâche difficile, qu'on s'efforce de faire progresser dans l'intérêt des citoyens européens, afin de **garantir des droits et libertés progressivement plus solides et plus larges**, notamment pour ce qui concerne les groupes plus vulnérables et qui nécessitent une protection accrue contre toute discrimination, réelle ou potentielle.

Dans son travail, la commission que j'ai l'honneur de présider a, à maintes reprises, veillé à que le Parlement européen ait une position très attentive et avancée sur les questions liées à l'orientation sexuelle, en demandant fermement que les marches ou gay prides pour l'égalité ne soient pas prohibées (comme cela se passe encore dans certains Etats membres), que la liberté de circulation et la reconnaissance mutuelle ne soient pas seulement assurées pour les marchandises mais aussi pour toute personne, y compris sa famille, que la lutte contre les discriminations soit renforcée et

effective, que l'asile politique soit assuré pour les personnes qui risquent la mort ou bien des persécutions si elles étaient renvoyées dans leur pays d'origine.

Naturellement, certaines de ces questions **ne recueillent l'unanimité ni** au sein de notre Parlement, ni au sein de la société, ni dans la communauté internationale. Pourtant, il faut noter qu'au PE, il y a une majorité de plus en plus large sur ces questions. Et il est clair que le principe d'égalité, la lutte contre les discriminations au niveau européen, tout comme le rejet de la criminalisation des relations entre personnes du même sexe, des persécutions et de la peine de mort **nous trouvent unis comme Européens**, sur la base de notre *acquis* en termes de droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui ne sont pas seulement une conquête européenne mais qui doivent devenir une réalité mondiale.

C'est dans cette esprit que notre Parlement avait décidé d'adhérer - à travers de la résolution sur l'homophobie du 18.1.2006) - à la **journée mondiale contre l'homophobie** (*IDAHO - International Day Against Homophobia*) qui est célébrée le 17 Mai de chaque année. Notre Parlement a également organisé une grande **conférence**, en 2006, afin de montrer son **appui à la lutte contre l'homophobie**, avec le soutien de la commission LIBE et la participation des anciens Présidents du PE, M. Borrell, et de la commission LIBE, Jean-Marie Cavada.

Dans le même esprit, je vous souhaite une bonne conférence et un bon travail pour cette Conférence et les actions que vous voudriez lancer dans la lutte pour renforcer les droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'égalité en Europe et dans le monde.

Je vous remercie de votre attention.